



MES VACANCES A FERMETURE EXCEPTIONNELLE Le 31/12 à 17h - Acqueils Charles

Le 31/12 à 17h - Accueils Charles Perrault et Moulin Neuf de 16h à 17h

du lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier

Enfants 3-10 ans scolarisés en maternelle ou en élémentaire

TARIFS

De 4 € à 26 €

Définis selon le quotient familial et la domiciliation, variables en fonction des catégories

CATÉGORIES

- 1 : familles domiciliées à Saint-Cyr-sur-Loire
- 2 : familles domiciliées à La Membrolle-sur-
- Choisille (uniquement pour le Moulin Neuf) 3 : familles qui travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire et/ou grands-parents domiciliés à Saint-Cyr-sur-Loire
- 4 : familles n'habitant pas Saint-Cyr-sur-Loire



Inscriptions ouvertes:

- du 2 au 13 décembre (catégories 1, 2, 3)
- du 9 au 13 décembre (catégorie 4)

INSCRIPTIONS DU LUNDI 2/12 AU VENDREDI 13/12/2024

de 8 h 30 à 17 h ou en ligne sur : saint-cyr-sur-loire.portail-familles.net

Renseignements : 02 47 42 80 67 ou jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com Accueil de loisirs du Moulin Neuf - Rue du Vieux Calvaire - 37390 Mettray Tél. 02 45 34 30 20 - Directrice : Julie Perthuis

MES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS



QUAND?

L'Accueil de Loisirs fonctionne pendant les vacances scolaires de 9 h à 17 h 15.

Il accueille les enfants de 3 ans à 10 ans révolus (scolarisés en maternelle ou en élémentaire).

La priorité est donnée aux enfants dont les parents habitent ou travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire.

OÙ?

L'Accueil de Loisirs de la ville de Saint-Cyr, le "Moulin Neuf", est situé sur la commune de Mettray, rue du Vieux Calvaire. Tél : 02 45 34 30 20.

ACCUEIL?

Pour les parents qui travaillent, un accueil à Mettray permet de déposer les enfants entre 7 h 30 et 9 h et de venir les chercher entre 17 h 15 et 18 h 30.

Un second accueil fonctionne à Saint-Cyr, dans les locaux de l'école Charles Perrault, rue Engerand, de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30 (les enfants sont alors acheminés entre l'accueil et le Centre de loisirs par bus).

COMMENT S'INSCRIRE?

Les inscriptions s'effectuent à la semaine et se déroulent au service Enseignement-Loisirs-Vacances de la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire ou en ligne via le Portail familles :

saint-cyr-sur-loire.portail-familles.net ou par courriel.

LES TARIFS?

Depuis le 1er janvier 2012, le calcul du tarif journalier est élaboré en fonction des revenus des familles, conformément à la réforme de la tarification des Accueils de Loisirs Sans Hébergement imposée par la CAF Touraine. Le tarif est ainsi adapté à la situation et aux revenus des familles. Le calcul s'effectue à partir de votre n° d'allocataire CAF.

- Catégorie 1 de 4,50 € à 15,80 € (familles domiciliées à Saint-Cyr-sur-Loire)
- Catégorie 2 de 4,50 € à 18,80 € (familles domiciliées à La Membrolle-sur-Choisille)
- Catégorie 3 de 4,50 € à 20,30 € (familles qui travaillent à Saint-Cyr-sur-Loire et/ou grands-parents domiciliés à Saint-Cyr-sur-Loire)
- Catégorie 4 de 4,50 € à 26,30 € (familles n'habitant pas Saint-Cyr-sur-Loire)

Afin de limiter le temps d'attente pour les familles, nous vous demandons de vous présenter muni des pièces ou photocopies sollicitées pour l'année 2024. Merci de votre compréhension.

- Le N° d'allocataire CAF (attestation) ou avis d'imposition 2023
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un justificatif de domicile (parents ou grands-parents habitant à Saint-Cyr-sur-Loire)
- Une attestation d'assurance personnelle ou volet d'assurance scolaire couvrant les risques «Individuelle-Accident» et la Responsabilité Civile (1)

(1) ces documents resteront dans le dossier de l'enfant

UN RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE ?

Prenez contact avec ce service à la mairie au

02 47 42 80 67

jeunesse@saint-cyr-sur-loire.com

RÈGLEMENT?

Le paiement est calculé en fonction du quotient familial et la facture correspondante vous sera adressée par courrier ou sera disponible sur le Portail familles.

REMBOURSEMENT EN CAS D'ABSENCE?

Seules les absences d'au moins une semaine sont remboursées sur justificatif d'un certificat médical déposé au service Enseignement - Loisirs - Vacances de la mairie, au plus tard dans les 48 heures qui suivent l'absence. Toute situation particulière sera étudiée au service Vie scolaire et ieunesse.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les inscriptions se font par période. Elles ne seront effectives qu'après retour du dossier COMPLET et dans les délais prévus (voir planning en couverture).

NB: tout changement de situation familiale, résidence, téléphone, coefficient CAF, décharges, devra être transmis au service Vie scolaire et jeunesse.

Le dossier comporte plusieurs éléments (par année civile) :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- La fiche sanitaire (apporter le carnet de santé)
- Le numéro d'allocataire CAF avec l'utilisation du service CAF PRO
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle

NOËL 2024

Période									
du lu	ndi 30 décem	bre au v	endred	i 3 janv	vier 2025				
Respon	sable légal de	e(s) l'enfa	ant(s) p	endant	t le séjour				
	REN	ISEIGNEN	IENTS C	ONCERI	NANT LES RESPONS <i>i</i>	ABLES LÉGAUX			
RESPONSABLE 1					RESPONSABLE 2	RESPONSABLE 2			
N° de Sécurité sociale					N° de Sécurité socia	N° de Sécurité sociale			
Nom					Nom	Nom			
Prénom					Prénom	Prénom			
Adresse	Adresse					Adresse			
						Drafassian			
	esse de l'employeu					Profession Nom et adresse de l'employeur			
	• •					Nom et auresse de l'employeur			
Téléphone Domicile					Téléphone Domicile	Téléphone Domicile			
Téléphone Travail					Téléphone Travail	Téléphone Travail			
Portable					Portable	Portable			
Courriel					Courriel	Courriel			
N° d'all	ocataire CAF	(obligato	oire)						
À 00	MDI ÉTER UNI	NUCLICAT	DOUD I	FO ENE	ANTO OUI EDÉQUENT	EDONT LACOUELL DE LOIO			
A GU	IMPLETER UNIT	INFMENI	PUUK L	E2 FNF	1	ERONT L'ACCUEIL DE LOISI	<u> </u>		
	Nom		Pré	nom	Date de naissance	École fréquentée	PAI		
1 ^{er} enfant									
2e enfant									
3e enfant									
<u> </u>		•					<u> </u>		
Tableau d	es accueils à co	mpléter c	i-dessou	IS					
		MATIN	SOIR						
Charles Perrault (1)									
Moulin Neuf (2)									
(1) Accueil Ch	narles Perrault à Saint	t-Cyr-sur-Loir	e (rue Rola	nd Engerai	nd) - (2) Moulin neuf à Mettray	r (rue du Vieux Calvaire)			
Nom. prénd	ım et téléphone de	s personne	s autorisé	es à venii	r chercher l'enfant ou à io	indre en cas d'urgence par ordre d	le priorité		
	•	•			•		-		
2									
3					. Tél .				
Votra anfan	t doit-il receecter	des recomn	nandation	e narticul	lières relatives à l'alimenta	ntion ? OUI NO	אר 🗆		
	i doit-il respecter uelles (ioindre à l'a			-	เบเบอ เษเฉแพษง ส เ สเเเเษเเน	idon :	/I V		

NOËL 2024

Assurance (Couvrant les risques "Indiv	viduelle Accident" et Responsabilité Civile) :
Nom de l'assurance	N° du contrat :
Mutuelle complémentaire : (Désigna	ition de la Compagnie et n° du contrat)
Nom de la mutuelle	N° du contrat :
En cas d'urgence, dans quel établissem	ent hospitalier l'enfant devra-t-il être conduit ? :
J'aurorise mon enfant à rentrer seul	OUI
•	re à utiliser la photographie de mon enfant dans un des supports de site internet, journal interne)
Je soussigné(e), responsable de(s) l'enfa	ant(s)
- atteste l'exactitude des renseignement - dégage de toute responsabilité les org en dehors des temps d'accueil.	ts portés sur le présent document. ranisateurs en ce qui concerne tout éventuel incident ou accident
	Saint-Cyr-sur-Loire, le
	Signature



Hôtel de ville